



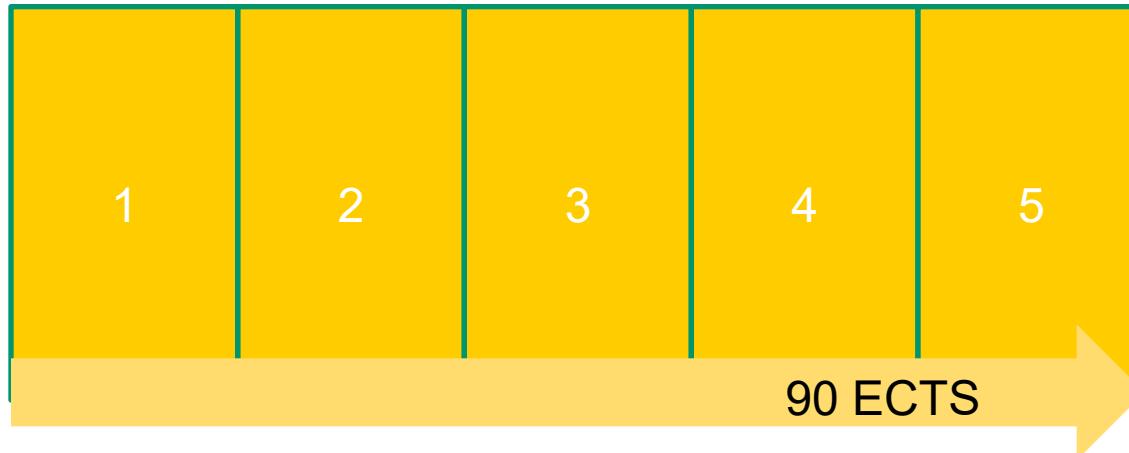
# Aspects règlementaires et administratifs

## Maîtrise universitaire en sociologie



# Structure et calendrier

- Programme des cours (site web UNIGE)
- Durée régulière du MA : 3 semestres
- Durée maximum: 5 semestres



# Structure et calendrier (suite)

Pratique de la sociologie (enseignements obligatoires 48 crédits)

Enseignements à choix de méthodes (18 crédits)

Approfondissement thématiques  
(enseignements à choix 18 crédits)

Options libres  
(6 crédits)

# Options libres

- Possible de choisir un enseignement (6 ECTS) parmi l'ensemble des **enseignements de niveau Master de l'UNIGE**

# Enseignements co-requis

- Certain-es étudiant-es ont des **co-requis** à réussir en plus des enseignements de Master;
- Vous devez obtenir la **note minimum de 4.00** au plus tard à **la session d'août/septembre 2026**;
- Ces co-requis comptent dans les crédits réglementaires minimum à acquérir: 12 au 1er semestre et 30 crédits au second semestre d'études.

# Définition du crédit ECTS

1 crédit = 25 à 30 h de travail

**Le crédit n'est donc pas une note.**

Il est acquis lorsque l'évaluation (examen) est réussie,

soit avec une note minimum de 4,00

soit avec une évaluation « oui »

3 crédits = 75 à 90h

6 crédits= 150 à 180 h

# Inscriptions aux enseignements et aux examens

- Vous avez reçu avec la taxe semestrielle votre adresse étudiante
- ...@etu.unige.ch avec votre login.
- Accès par <https://portail.unige.ch>
- Vous procéderez à vos inscriptions aux cours/examens = IEL sur votre portail
- Canal d'information officiel

# Inscription aux enseignements et aux examens (2)

- Inscriptions aux enseignements en ligne (IEL)
- [Portail](#)
- [Délais d'inscription](#)

Semestre d'automne  
2025-2026

DELAI: 13 OCTOBRE  
2025

Session examens janv-fevr

Semestre de printemps  
2026

DELAI: 9 MARS  
2026

Session examens mai-juin

DELAI:  
19  
JUILLET  
2026

Session examens août-sept

# Inscriptions (3)

- Inscrivez-vous en ligne à l'ensemble des cours que vous suivez: y compris ateliers, enseignements co-requis, enseignements hors Faculté
- L'inscription sur Moodle N'EST PAS suffisante et ne fait pas office d'inscription officielle
- Au-delà du délai officiel, les inscriptions sont définitives
- Imprimez votre inscription afin de la contrôler, et conservez-la comme preuve pour le jour de l'examen

# Inscriptions (4)

- Il n'est pas possible de présenter pour la 1ère fois un examen à la session de rattrapage.
- Les relevés de notes doivent être conservés précieusement : vous êtes seuls à détenir les originaux
- Notes obtenues= crédits acquis.
- Les examens pour lesquels vous avez obtenus au moins 4.00 sont définitivement acquis.

# Tentatives

Une inscription = deux tentatives: si vous n'avez pas obtenu les crédits d'un enseignement lors de la session ordinaire (de janvier-février et de mai-juin), vous êtes automatiquement réinscrit à la session de rattrapage d'août-septembre de la même année.



1<sup>ère</sup> tent  
Session examens janv-fevr



1<sup>ère</sup> tent  
Session examens mai-juin

2<sup>ème</sup> tent  
Session examens août-sept

# Tentatives - conditions de réussite

- Enseignements obligatoires: **2 tentatives maximum**
  - 1 inscription = 2 tentatives dans l'année d'inscription (art. 18 al. 3 et 22 al.1 e) RE SdS)
  - Enseignements obligatoires
- Enseignements à choix/ options libres: **2x2 tentatives maximum**
  - 2 inscriptions = 2x2 tentatives (art. 18 al.4 RE SdS) dans le cadre du délai d'études: 5 semestres maximum
  - Enseignements à choix, options libres

# Echelle de notation

- La notation à l'UNIGE est sur 6.00 (de 0.00 à 6.00).
- La note pour acquérir les crédits est de **4.00/6** minimum.
- Les notes sont données au **¼ de point** soit par exemple: 3.75, 4.00, 4.25, 4.50...
- Dès que vous obtenez la note minimum de 4.00, vous ne pouvez pas repasser l'examen

# Validation/conservation de notes

- Possibilité de conserver des notes entre 3.00 et 4.00 pour un maximum de 12 crédits (art. 18 al.1 RE SdS)
- Toute note validée est définitivement acquise
- 1. Délais de validation avant les inscriptions pour les examens de chaque session (cf. [calendrier académique](#))
- [Formulaire de demande de conservation de note](#) à remplir au Secrétariat des étudiant-es

# Horaires des examens

Vous recevrez l'horaire de vos examens environ 3 semaines avant le début de la session sur votre portail étudiant UNIGE

# Mémoire de maîtrise/de stage

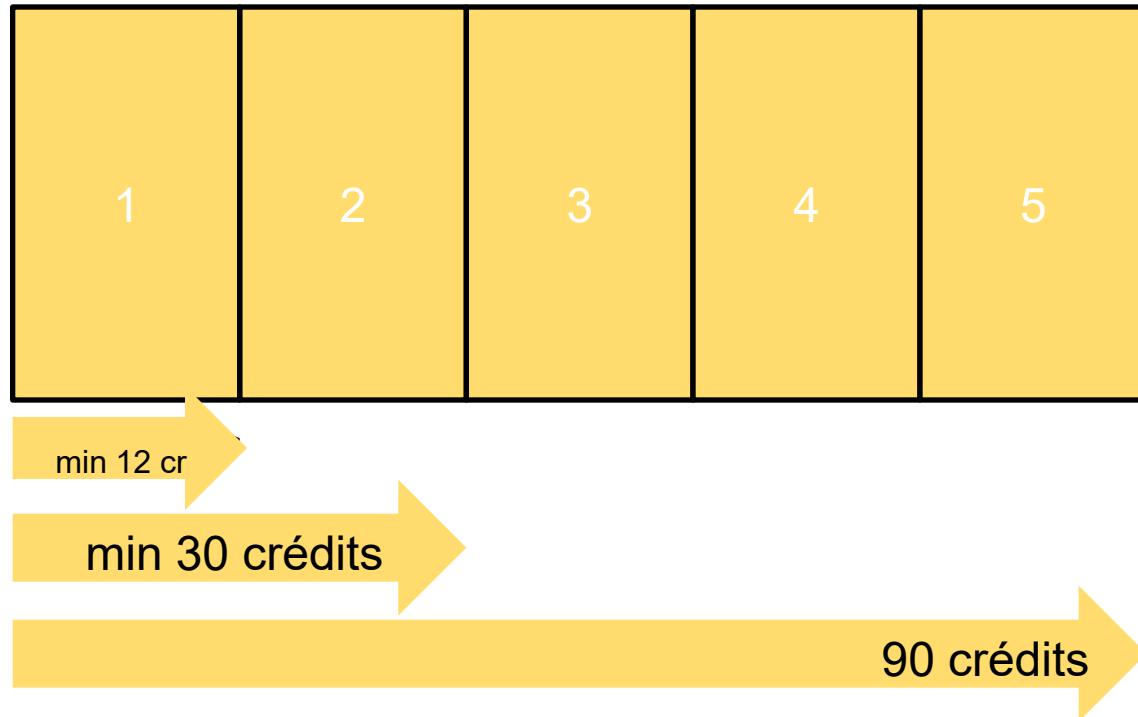
- Enseignement obligatoire (24 crédits), 2 tentatives
- Pas d'inscription en ligne, la note obtenue sera enregistrée dans le relevé de notes suivant la communication du résultat.
- Le mémoire peut être « présenté » aux 3 sessions, la session d'août-septembre peut être la première tentative

# Conditions de réussite

- Premier semestre d'études
  - vous devez acquérir 12 crédits minimum pour ne pas être éliminé du Master (art 22 al.1 a) RE SdS)
- Deuxième semestre d'études
  - vous devez acquérir 30 crédits minimum, pour ne pas être éliminé du Master (art. 22 al.1 b) RE SdS)
- Cinquième semestre d'études
  - vous devez avoir obtenu les 90 crédits requis (art 22 al.1 h) RE SdS)

TEMPS PARTIEL POSSIBLE (sur demande)

# Conditions de réussite (2)



# Projet de mobilité

- Le séjour de mobilité intervient dès le deuxième semestre pour les Maîtrises à 90 crédits
- Le séjour ne peut excéder 1 semestre et 30 crédits maximum
- Sur votre relevé de notes de l'UNIGE ne figure que les intitulés des cours de Genève, et aucune note. Il est indiqué « Equiv ».
- Les cours suivis en mobilité ne rentrent pas dans le calcul de moyenne générale.

# Projet de mobilité

- Projet à mettre en place pendant ce semestre d'automne 2025-2026
  - choix des universités d'accueil,
  - séance d'information **9 octobre 2025 à 16h15, MS130**
  - s'annoncer au Service des Affaires Internationales
  - préparer un dossier pour le **30 novembre 2025**.
- Les étudiants en mobilité restent soumis au règlement d'études de leur MA SdS

# Certificats complémentaires

- Études de la citoyenneté
- Etudes visuelles
- Géographie et histoire économique
- Méthodes quantitatives pour sciences sociales
- Méthodes qualitatives pour sciences sociales

# Intelligences artificielles génératives (IAG)

- <https://www.unige.ch/sciences-societe/faculte/organisation/commissions-de-la-faculte/commission-dethique/principes-et-directives-de-la-faculte-des-sciences-de-la-societe-sur-lutilisation-des-intelligences-artificielles-generatives-ia/>
- **Directives pour l'utilisation de l'IAG en Faculté des SdS**

# Fraude et plagiat

- La Faculté met en garde les étudiant-e-s contre tout type de **fraude ou tentative de fraude** (dans le cadre des examens, de la rédaction de travaux académiques, etc.)
- La Faculté rappelle à ses étudiant-e-s que **le plagiat est une forme de fraude particulièrement grave** et qu'il est sanctionné comme tel conformément au Statut de l'Université et du Règlement d'études de la Faculté.
- Lors de vos inscriptions aux examens, **un texte vous rappelle l'engagement que vous prenez de respecter la déontologie universitaire**. Lisez-le attentivement.
- [Directive sur le plagiat](#)

# Fraude et plagiat (2)

- Le plagiat consiste à insérer, dans un travail académique, des formulations, des phrases, des passages, des images, ou des chapitres entiers, de même que des idées ou analyses repris de travaux d'autres auteurs, en les faisant passer pour siens. Le plagiat est réalisé soit par l'appropriation active des textes ou idées d'autrui, soit par l'omission de la référence correcte aux textes ou aux idées d'autrui et à leurs sources (<https://www.unige.ch/universite/politique-generale/plagiat/etudiants/> ).
- Il n'est également pas permis de « recycler » un travail écrit déjà utilisé pour l'obtention de crédits sans en avoir informé au préalable l'enseignant responsable. Il s'agit aussi d'une tentative de plagiat qui sera sanctionné comme tel

# Supports informatiques

- Mediaserver
- Informations / modalités / supports de cours: Moodle

# Aide à la réussite

## Des ressources à votre service...



Code: REUSSIRETUDES



@reussir.unige

# Informations et contacts

☞ Consultez régulièrement le site Internet de la Faculté: <http://www.unige.ch/sciences-societe> et votre messagerie électronique de l'Université.

☞ **Contactez:**

Yali Chen

✉ [Yali.Chen@unige.ch](mailto:Yali.Chen@unige.ch)

☎ Tél: 022 379 89 66

